Les brèves de Manglieu

Novembre 2020

Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

Aujourd'hui, après un été plus calme, nous voici à nouveau dans une période sanitaire compliquée.
Il nous faut à nouveau nous adapter.
Il est, à mon sens, important que chacun fasse attention et respecte les directives misent en place par notre gouvernement.
Protégeons-nous, protégeons notre entourage, nos anciens, les personnes vulnérables, tous ceux que nous aimons en appliquant les geste barrières.
L'équipe enseignante, Aurélie, Noémie, Céline et nous même mettons tout en œuvre pour que tout se passe au mieux à l'école, à la cantine et la garderie. Le protocole sanitaire (déjà en place en fin d'année scolaire dernière) a été renforcé, notamment dans la fréquence de la désinfection des zones contactes.

Nos services publics, Mairie et agence postale restent ouverts.
Pour vous, pour nos agents, merci de respecter les gestes barrières.

Malgré tout, la vie continue...
La commission communication et Marianne, à travers ce bulletin ont à cœur de vous tenir informer de la vie de notre commune.

Bonne lecture à tous.
Protégez-vous, ayez les bons réflexes.
Prenez bien soins de vous et ...de vos voisins.

Cordialement votre.

Informations pratiques COVID 19

Le secrétariat de mairie et l'agence postale restent ouverts au public dans le strict respect des règles sanitaires. A savoir : respect des distances, port du masque et désinfection des mains obligatoire.
Le point lecture est, lui, à nouveau fermé au public.
La municipalité, comme au printemps dernier, se propose de faire le lien entre les personnes susceptibles d'avoir des besoins ponctuels pour faire des courses et celles voulant bien rendre service.
Merci de vous faire connaître au 04.73.71.52.01 ou par mail mairie.manglieu@wanadoo.fr.

Cérémonie du 11 Novembre

Au vu des conditions sanitaires actuelles, **un simple depôt de gerbe** sera effectué à 11 h 00 au monument au mort.

Le référent hameau

La municipalité souhaiterait mettre en place des « référents hameau » afin de faire le lien entre tous les habitants.

La charte du référent pourrait être la suivante :

☞ Le référent de hameau est un outil de lien social au sein de la collectivité en étant un trait d'union

entre tous les administrés et la municipalité,

☞ Le référent a en charge un hameau,

☞ Le rôle essentiel de référent tient dans la collecte et la diffusion de l'information relative à son hameau,

☞ Le référent est dans l'information et la transmission

☞ Le référent est un relais auprès des habitants lors de risques naturels (intempéries) ou accidentels

☞ Le référent a aussi vocation à informer la municipalité des nouveaux arrivants.

<u>Si vous êtes intéressé par cette fonction dans votre hameau merci de bien vouloir le faire savoir à la mairie par téléphone au 04.73.71.52.01 ou par mail mairie.manglieu@wanadoo.fr</u>

<u>Vente d'herbe 2021</u>

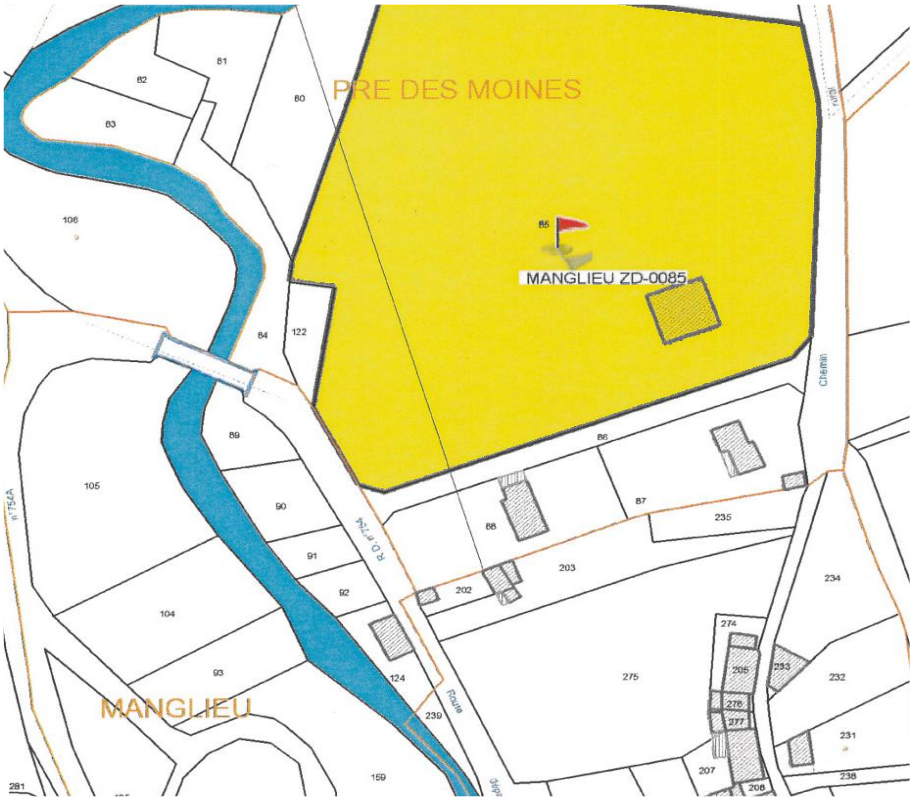

La commune de MANGLIEU, procède à un appel d'offres, au mieux-disant, pour la vente d'herbe de la parcelle communale cadastrée ZD 85 (entrée nord du bourg de Manglieu).

Les offres devront être formulées sous pli cacheté et adressées à la mairie avant le 1er décembre 2020 minuit.

Les soumissionnaires sont informés de prendre l'engagement de couper l'herbe avant le 25 juin 2021 et de libérer le terrain en cause à la date du 15 novembre 2021.

Frelon asiatique en Auvergne Rhône Alpes

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.

Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la Fédération Régionale des Groupements de Défense sanitaire, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés au cours de l'année :

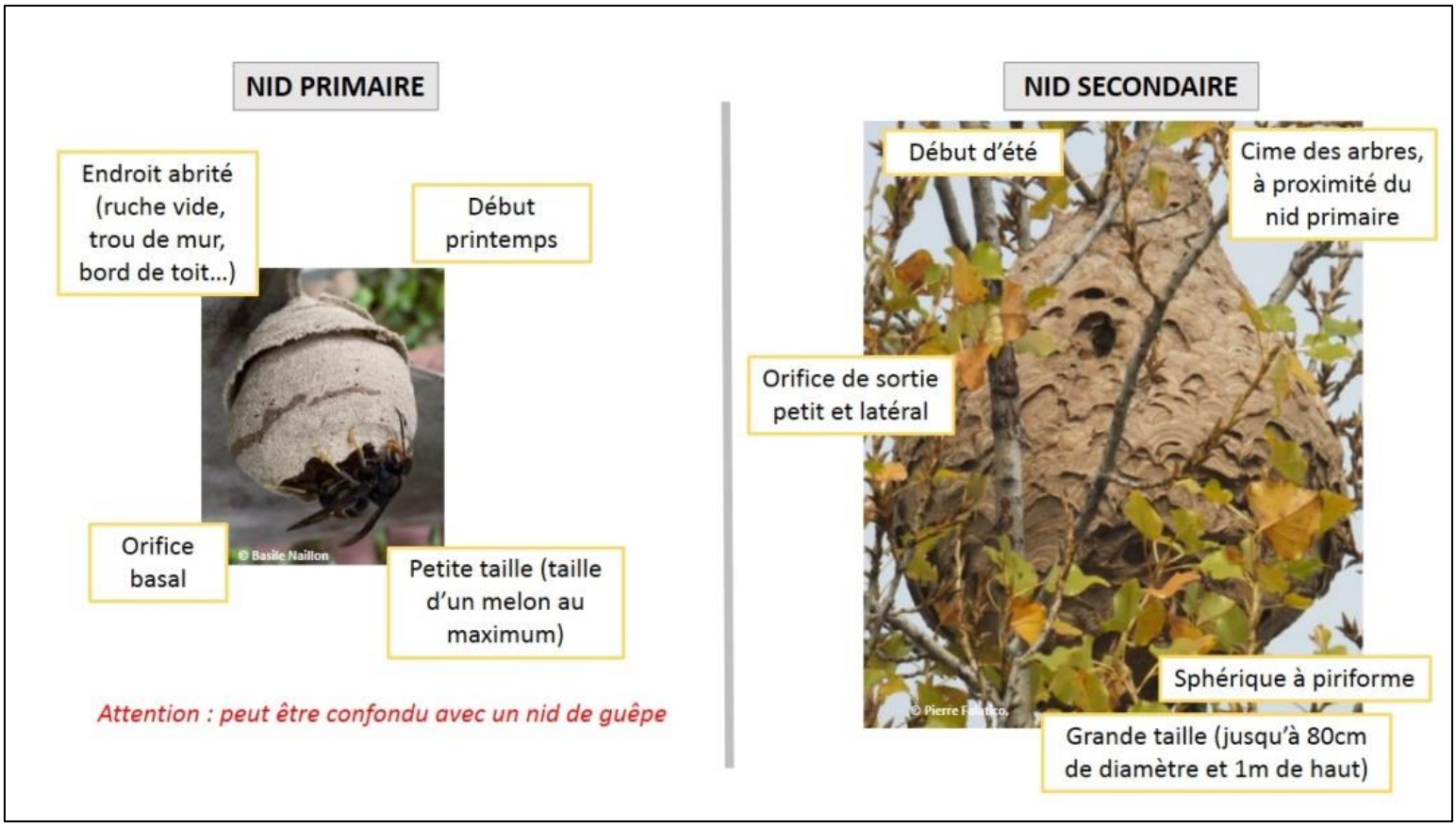

- **Les nids primaires** : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- **Les nids secondaires** : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

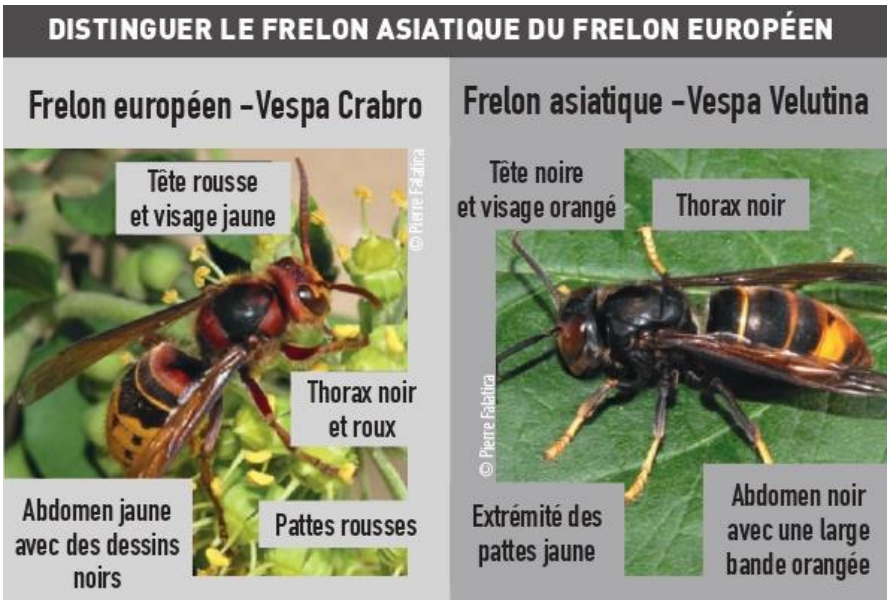

Comment signaler un individu ou un nid ?
Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement sur la plateforme de signalement en ligne : **frelonsasiatiques.fr**

Déclaration annuelle de ruches : Du 1er septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue**.
Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1er septembre et le 31 décembre**, **en ligne**, sur le site :
http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/.
Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.
En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants par mail à l'adresse suivante :
assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1er janvier et le 31 Août). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1er septembre et le 31 décembre)

TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

Réfection de voirie avec Sallèdes – Route de Chogne

Travaux réalisés en octobre 2020
Entreprise GUINTOLI pour un montant de 28 412,75 € ht soit 34 095 € ttc.

Subventions obtenues :
Conseil Départemental (FIC) :7 872 €
Etat (DETR) : 8 359 €

FCTVA : 5 593 €

Reste à charge pour la commune : 12 271 €

Travaux de voirie 2020

Le programme de voirie 2020 est en cours. La mise en forme est terminée, la couche finale sera réalisée aux beaux jours.
Les villages concernés :

- Lafarge
- Saint-Bonnet
- Les Sagnes
- Les Meuniers
- Champsiaux

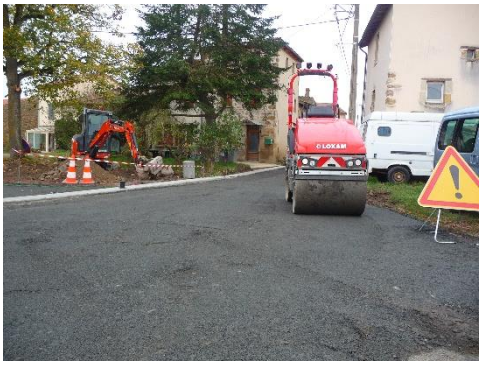

Coût de l'investissement :
Maîtrise d'ouvrage Géoval : 6 567,27 € ht soit 7 880,72 € ttc
Travaux Entreprise COLAS : 109 454,50 € ht soit 131 345,40 € ttc

Subventions obtenues :
Conseil Départemental (FIC) : 30 920 €
Etat (DETR) : 21 641 €

FCTVA : 22 838 €

Reste à charge pour la commune : 63 827,12 € TTC

A VENIR

CCAS

C’est bientôt Noël !

En raison des conditions sanitaires, il n’y aura pas de goûter-spectacle cette année mais simplement une distribution de colis pour tous livrés à domicile.

Afin de n’oublier personne pour Noël 2020, les habitants(es) de la commune, nés(es) avant le 31 décembre 1955 voudront bien se faire connaître à la mairie au 04.73.71.52.01.

Objets encombrants

Le SICTOM met à disposition une benne destinée aux objets encombrants.
Elle sera installée entre la mairie et le monument aux morts du jeudi 21 janvier au mardi 26 janvier 2021.

Bien s’informer pour mieux se loger

Pour toutes vos questions en matière d'habitat, demandez des conseils d'experts avant d'agir !

L'ADIL, un service gratuit qui dispense des conseils neutres, objectifs et personnalisés.

⇒ **Des conseils juridiques, financiers et fiscaux** : rapports locatifs, accession à la propriété, amélioration de l'habitat, fiscalité, copropriété, urbanisme, voisinage, qualité de l'habitat…

⇒ **Des conseils techniques sur la qualité du bâti / énergies** : maîtrise des consommations d'énergies, recours aux énergies renouvelables, évaluation thermique, dispositifs financiers et fiscaux, qualité de la construction....

Dates des permanences sur rendez-vous

Inscription auprès de l'ADIL 63 au 04 73 42 30 75

• **jeudi 12 novembre** de 9h à 12h - Conseiller technique info énergie VEYRE-MONTON I Mond'Arverne Communauté / ZA Pra de Serre

• **jeudi 10 décembre** de 9h à 12h - Conseillère juriste VIC-LE-COMTE I Mond'Arverne Communauté / 16 boulevard de Beussat

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ Clermont côté sud

Communauté de Communes
Mond'Arverne
ZA Le Pra de Serre 63960 Veyre-Monton
contact@mond-arverne.fr
04 73 39 62 00
www.mond-arverne.fr

adil
Agence Départementale d'Information sur le Logement du Puy-de-Dôme

ADIL 63 / Espace INFO ENERGIE
129, avenue de la République
63100 CLERMONT-FERRAND
contact@adil63.org | 04 73 42 30 75
www.adil63.org

Permanence mutuelle PRECOCIA

Emilie ROLLAND vous accueillera dans le cadre de la Mutuelle de Village à la mairie de Manglieu le

Jeudi 3 Décembre
de 9h30 à 12h

Mais vous pouvez également vous rendre à
Pignols le 10 novembre de 15 h 00 à 17 h 00
Vic le Comte les 12 et 25 novembre de 14 h à 16 h 30
Sallèdes le 26 novembre de 9 h 30 à 11 h 30
Laps le 04 décembre de 10 h 00 à 12 h 00

Application mobile pour découvrir le territoire de Mond-Arverne

L'application mobile RANDOS ARVERNES est un outil interactif et gratuit qui vous permettra de découvrir Mond'Arverne, ce vaste territoire situé à quelques kilomètres au sud de Clermont-Ferrand. À la manière d'un guide touristique, elle vous accompagne tout au long de vos randonnées et vous informe sur ce qui vous entoure :

nature, patrimoine, histoire… au moyen de photos, de vidéos, de sons et de quizz.
À pied ou à vélo, il suffit de suivre les indications de direction grâce au guidage GPS et de profiter pleinement de votre randonnée !
***Bon à savoir* : pas besoin d'avoir internet pendant votre rando ! L'application fonctionne sans connexion, il suffit de télécharger votre parcours avant de partir.**

COMMENT ÇA MARCHE ?
- Téléchargez directement (et gratuitement !) depuis votre téléphone l'application mobile Randos Arvernes sur GOOGLE PLAY ou sur l'APP STORE,
- Créez votre compte, - Choisissez et téléchargez votre randonnée,
- (Pensez à activer la géolocalisation de votre téléphone !), - Préparez votre sac à dos, enfilez vos baskets...
- Et vous voilà partis sur les sentiers de Mond'Arverne !

Liens téléchargement appli mobile :
- Google Play : https://play.google.com/store/apps/details?id=com.easymountain.mondarverne&gl=FR
- App Store : https://appstores.co/app/1521867756/randos-arvernes
Lien vidéo de présentation : https://www.facebook.com/watch/?v=1012112455962344&extid=aFeFKVv9fv7RmtnX
Liens page site internet www.mondarverne.com :
https://www.mondarverne.com/bouger/randonnees-pedestres/randonnees-mondarverne
https://www.mondarverne.com/bouger/randonnees-pedestres/randonnee-a-vtt-dans-le-puy-de-dome

QUE S'EST-IL PASSÉ À MANGLIEU ?

Rentrée scolaire 2020-2021 et projet scolaire

✎ *Effectifs*

L'école conserve encore cette année ses 3 classes.

Maternelle avec Madame Anne POUGET

Petite section : 4
Moyenne section : 7
Grande section : 5
} 16

Primaire avec Madame Isabelle DESCOMBAS

CP : 3
CE1 : 1
CE2 : 7
} 11

Primaire avec Madame Hélène DELIGNIERES

CM1 : 8
CM2 : 3
} 11

Soit un total de : 38

Nous souhaitons à tous les enfants une bonne année scolaire.

✎ *Personnel encadrant*

ATSEM le matin : Noémie MONTI
ATSEM l'après-midi : Cécile DUFAY
Cantine : Karine BLAUWART (remplacée actuellement par Aurélie RAYMOND)

Les projets de l'année :

Vu la situation sanitaire actuelle, les enseignantes envisagent des activités à court terme.
En octobre, l'intervenante du projet « Mon voisin paysan » est venue dans les classes de primaire, elle viendra d'ici la fin d'année en maternelle.

Des sorties de proximité sont organisées ponctuellement dans les domaines artistiques et culturels.

La classe de maternelle est inscrite à « cinémarternelle », 3 projections sont prévues dans l'année.

Les CM1-CM2 participent au projet TARA OCEAN, dont l'objectif est d'échanger plusieurs fois dans l'année en visio-conférence avec un scientifique.

Fondation tara océan explorer et partager

La thématique choisie est la fonte des glaciers et le réchauffement climatique.

Les deux classes de primaire participent à l'opération « basket école ». Cela consiste en un prêt de matériel et (panier et ballon) et 2 interventions du comité de basket du Puy de Dôme.

LE MOT DES ASSOCIATIONS

Association des Parents d'Elèves pour la Gestion de la Cantine (APEGC)

Lors de l'assemblée générale de l'APEGC, un nouveau bureau a été acté pour cette année scolaire.

- Présidente : Laetitia LAPAYRE
- Vice-présidente : Caroline PEJOUX
- Trésorière : Sabrina GUILHOT
- Vice trésorier : Cyril FOUSSAC
- Secrétaire : Marie Eve Gauzins
- Vice-secrétaire : Solène DOYLE Simonet

Nous tenons à remercier tous les parents des enfants, qui ont intégré le collège, et qui se sont investis durant plusieurs années, dans l'AGEPC.
Cette année nous continuerons à privilégier les produits issus des circuits courts, de l'agriculture biologique et le « fait maison ».
Le prix du menu reste inchangé à 2 euros.

Depuis septembre, les réunions mensuelles se déroulent désormais à la salle des fêtes et tous les parents sont les bienvenus pour l'élaboration des menus" (prochaines dates 19/11 et 17/12 à 18h).

Les Amis de l'Abbatiale

Malgré une année très difficile pour les manifestations culturelles sans apport de rentrée de fonds, les Amis de l'Abbatiale ont pu finir les travaux de la sacristie ; ainsi cette petite pièce a retrouvé son aspect d'origine : le plafond a été entièrement refait, les murs recrépis et repeints une jolie porte en chêne remplace l'ancienne en bois vermoulu, le tapis a été remplacé. En un mot tout a changé y compris l'armoire à chasubles qui est devenue présentable.

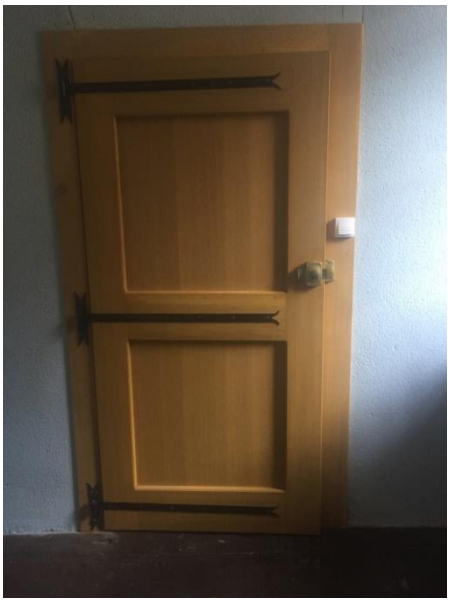

En ce qui concerne le cœur de l'Abbatiale, le meuble qui faisait autrefois partie de la chaire a retrouvé l'harmonie de son style grace à un ébéniste du canton voisin. Ce travail minutieux a été effectué gracieusement, nous lui en sommes très reconnaissants. Le meuble avait été construit en 1806.

Un mot sur notre Sainte-Barbe qui a été restauré et qui va bientôt trouver sa place dans l'église.
Merci aux adhérents qui soutiennent notre association par l'achat de notre carte annuelle.

Ensemble à Manglieu

Remue-Méninges

La première soirée des Remue-Méninges du 24 Septembre 2020, a rencontré un franc succès. En effet malgré l'épidémie, une trentaine de personnes était présente, face au conférencier Eric DAREAU, qui à l'aide d'un vidéo projecteur de qualité acheté par l'association, nous a présenté un diaporama très complet sur cette source ayant autrefois alimenté une station thermale. L'auditoire a pu comprendre l'origine des Eaux Minérales Gazeuses de Sainte Marguerite, en 1929. C'était une eau médicinale, mise en bouteilles précautionneusement fermées à la cire. Ces bouteilles quittaient la région en train par la gare de Vic le comte pour alimenter les officines des pharmaciens.
Cette soirée fut clôturée par une collation, et chaque participant et reparti avec des bouteilles de Sainte Marguerite offertes par la société.

A noter que pour cette soirée, comme pour toutes celles à venir, les conditions spéciales Covid 19, ont été respectées. Le masque était de rigueur, les chaises espacées d'un mètre et en quinconce, désinfectées avant et après, du gel était aussi disponible à l'entrée et à la sortie.

Le prochain Remue-méninge prévu le 26 Novembre 2020 à 19 H 30 n'aura pas lieu en raison du confinement décidé par le gouvernement.

Nous vous tiendrons au courant pour un éventuel report.

L'assemblée générale d'Ensemble à Manglieu, aura lieu le 15 janvier 2021

L’association est toujours en attente de vos écrits et autres photos en prévision d’un Remue-Méninges mettant en scène les nombreux moulins ayant existé sur la commune.
Merci à Mr Jean-Pierre MAILLARD, qui nous a gratifié d’un exposé sur « Le Moulin de La Lèbre, situé sous Montmoy, en bordure de la rivière Ailloux qui est un affluent de l'Eau Mère en rive droite, donc un sous-affluent de l’Allier puis de la Loire.
L’**Eau Mère** est une rivière française qui coule dans le département du Puy-de-Dôme. Elle prend sa source dans les Monts du Livradois et se jette dans l'Allier en rive droite. C’est donc un sous-affluent de la Loire.

L’Eau Mère
à Saint-Rémy de Chargnat

L’Amicale Laïque

L’assemblée générale du 14 septembre 2020 nous a permis d’élire un nouveau bureau :
Présidente : LOEILLET Amandine
Vice-président : BEYGNIER Yanick
Trésorier : GUILHOT Regis
Vice-trésorier : POUGET Anne
Secrétaire : FURETAS Aurore
Vice-secrétaire : CUBIZOLLES Magalie

Les membres du bureau tiennent à remercier Mr Sébastien LEPRINCE et Mr Christophe CONOR pour leur implication dans l’association durant de nombreuses années.

L’année précédente a été marquée par l’annulation de plusieurs manifestations liée aux restrictions sanitaires. Cette année nous devons donc réfléchir différemment toujours au profit de projets éducatifs et pédagogiques pour les enfants de l'école.

Ainsi sur cette fin d’année seront organisés :

<u>La vente de chocolat de Noël :</u>

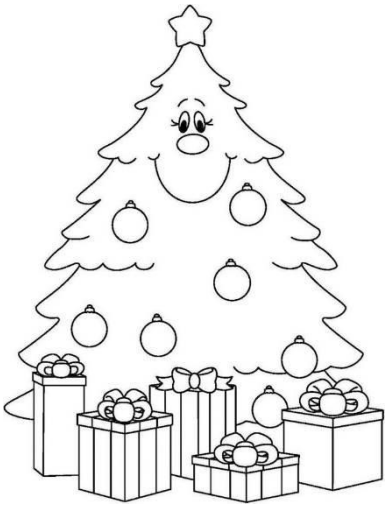

De bons petits chocolats de Noël pour offrir à Noël ou simplement se régaler en famille !
Un catalogue vous a été distribué dans votre boîte aux lettres.
Il est à retourner avant le 7 novembre à l’agence postale, à la mairie ou auprès d’un des membres de l’association.

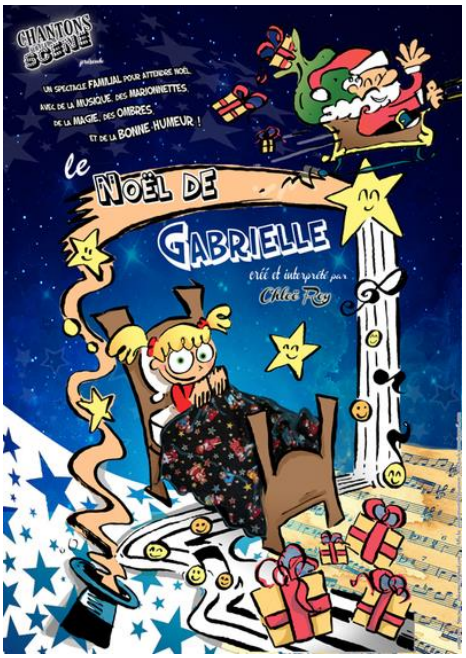

<u>Le spectacle de noël</u>

Exceptionnellement en raison de la Covid, l’amicale offre un spectacle de Noël uniquement aux enfants de l’école.
Nous avons choisi « Le noël de Gabrielle » mélangeant chant, magie, ombres et marionnettes, un bon moment pour les enfants nous espérons.
Nous distribuerons à domicile, aux enfants les plus sages n’étant pas scolarisés, un cadeau du père noël.

Suite aux récentes annonces du gouvernement nous devons reporter la tombola, initialement prévue, à une date ultérieure et espérons que le spectacle de Noël puisse avoir lieu.

Binettes et Poulettes

Bonjour à tous,

L'association « Binettes et poulettes » continu son chemin. Après une saison jardinage plutôt réussi, le poulailler est enfin terminé. Il ne nous reste plus qu'à construire la clôture pour accueillir nos « poulettes ».

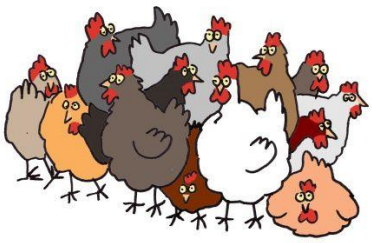

Si vous souhaitez nous rejoindre ou seulement pour des infos, vous êtes les bienvenus !

Club des Aînés de Manglieu

L'année 2020 restera pour nous tous une année blanche en activités !
Gardons notre courage et l'espoir d'oublier très vite ce mauvais passage.
Bon courage et bonne santé en attendant des jours meilleurs.

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers

Depuis plusieurs mois maintenant nous sommes confrontés à cette crise sanitaire qui bouleverse notre quotidien. Malgré cela nous continuons notre activité opérationnelle tout en respectant un certain nombre de gestes barrière. Mais dans un souci de respect de chacun et afin de limiter la propagation du virus nous avons décidé avec regret et une certaine amertume de ne pas procéder à la distribution des calendriers tant que nous serons en état d'urgence sanitaire. Nous espérons pouvoir vous rendre visite rapidement et en attendant des jours meilleurs prenez soins de vous.

Les jeunes de Manglieu

L'association des Jeunes de Manglieu, tout comme bon nombre d'associations et en pause à cause des conditions sanitaires. Nous prévoyons un renouvellement du bureau d'ici le printemps et espérons pouvoir redémarrer les festivités dès que possible.
Dans cette période difficile tout le monde attend avec impatience la reprise des activités associatives.
Prenez soins de vous et de vos proches.
A très vite !

LA MINUTE ÉCOLOGIQUE

Les éco-gestes

QUELLES SONT LES HABITUDES À PRENDRE AU QUOTIDIEN

Savez-vous qu'une **lessive en poudre** rejette trois fois moins de tensio-actifs qu'une lessive liquide ?

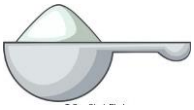

En outre, faites votre **lessive** à basse température (30-40°C) : 80% de l'électricité utilisée sert à chauffer l'eau

Dégivrez tous les trois mois réfrigérateur et congélateur : une couche de 4 mm de givre double la consommation d'électricité !
Ne pas mettre d'aliments chauds et suremballés au réfrigérateur.
Laissez les aliments et plats encore chauds se refroidir à l'extérieur. Ensuite, vous pouvez les recouvrir d'un film plastique afin d'éviter la formation de givre par dessèchement.
Pensez également à enlever tous les emballages superflus (comme sur les paquets de yaourts par exemple), ils n'ont pas besoin d'être refroidis par le réfrigérateur.

Luttez contre les fuites : un **robinet** qui goutte et c'est en moyenne 120 litres d'eau gaspillés par jour…

Mettez **un couvercle** sur vos casseroles, notamment pour faire bouillir de l'eau : les temps de cuisson raccourcissent et vous ferez des économies d'énergie.

Éteignez complètement les appareils électriques (téléviseur, magnétoscope, ordinateur…) avec le bouton de mise sous tension : si vous les mettez simplement en veille, vous allez **consommer 10 % d'électricité en plus.**

RAPPELS

Les rues et chemins ne sont pas des toilettes pour chien

Même si ça porte bonheur, comme le prétend un dicton populaire, cela reste désagréable ! Ne serait-ce que par l'odeur qui vous colle aux basques et par la détestable habitude de la déjection de vous coller à la semelle dont il est difficile de se débarrasser. S'il y a vraiment un geste écologique à faire, c'est vraiment de ramasser les crottes de son chien.

Afin de palier à ce genre de désagrément vous trouverez des sanicrottes avec des sacs plastiques à différent endroit du bourg de Manglieu :

Sur le petit parking de la RD 754

Sur la cabine téléphonique place des tilleuls

Sur le mur du garage de la salle des fêtes

On peut aussi faire un compost avec les crottes de chien

On peut également avoir des bons fruits et légumes bio ou de superbes fleurs grâce à ce fumier fait maison. Il suffit de faire un composte avec toutes les déjections canines, les restes de nourriture et les déchets végétaux. Il existe aussi des activateurs de compost, 100% naturels, pour créer un bon développement de bactéries et accélérer le processus de décomposition.

Vous pouvez également mettre dans votre compost les copeaux de bois que l'on utilise parfois en litière ou en couchage. N'hésitez pas à vous rendre dans une scierie pour recycler vous-même leurs copeaux plutôt que de les acheter dans une animalerie.
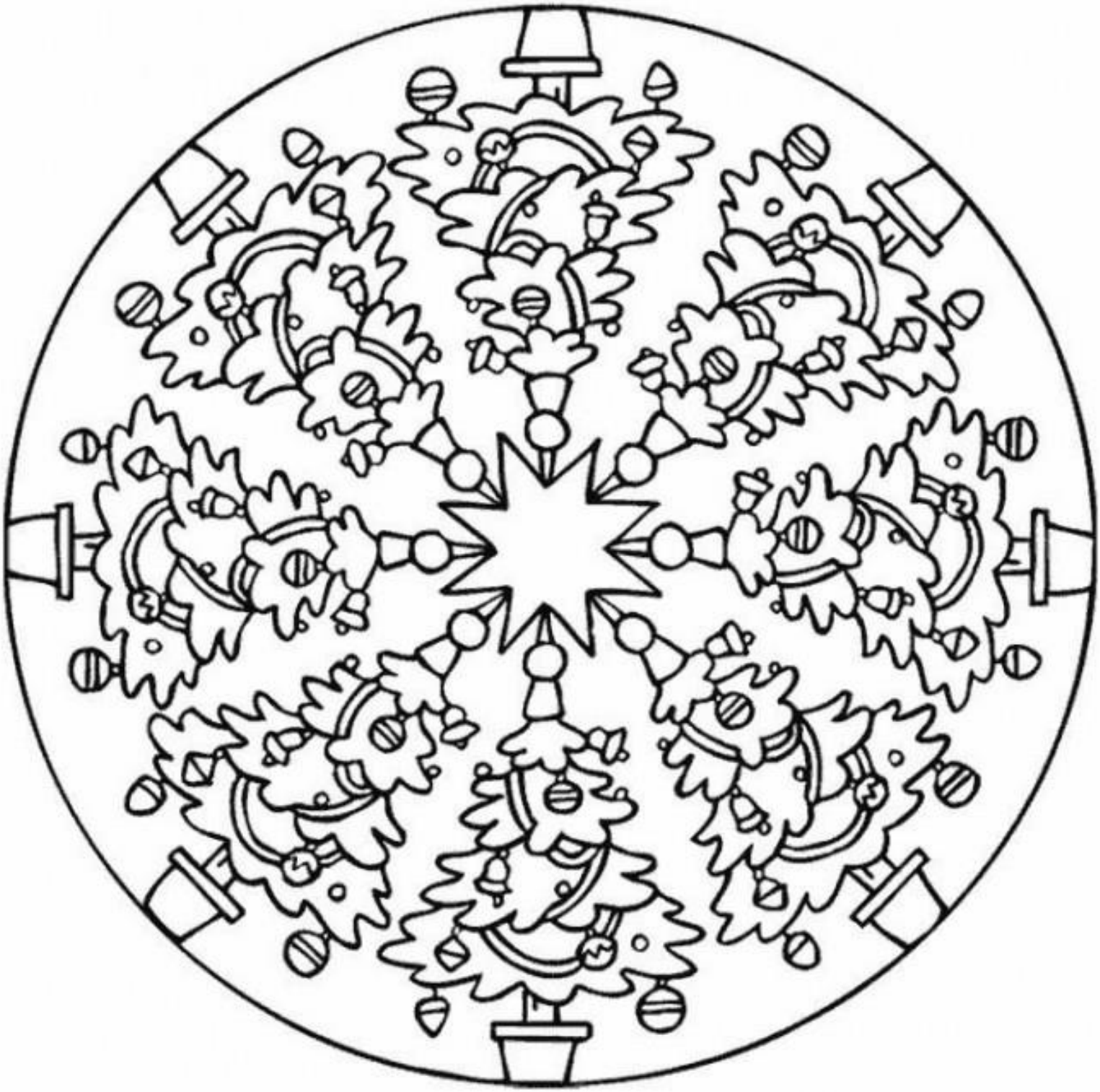
JOYEUX NOËL ET BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE